

RAPPORT FINANCIER 2024



BINJUR MINUIT



Un nouveau modèle budgétaire de référence

Dans la continuité de notre plan de restructuration engagé en 2023, nous avons poursuivi cette année nos efforts pour développer nos ressources et réduire nos charges structurelles. Nous avons ainsi pu éprouver notre nouvelle organisation interne, tout en développant notre projet artistique et culturel et en réalisant notre objectif budgétaire pour cette année.

En effet, un résultat bénéficiaire attendu d'environ +15 000 € devait nous permettre d'engager la reconstruction de notre trésorerie, gravement abîmée ces dernières années. Notre résultat 2024 de 58 852 € valide nos choix de restructuration.

Ce résultat peut rapidement se décomposer ainsi : 45 000 € d'aide à la restructuration du Centre National de la Musique, exceptionnellement obtenus cette année, viennent combler le déficit de 34 261 € de 2023 et s'ajoutent pour partie aux 13 852 € de bénéfices liés à notre exploitation.

Cet excédent d'exploitation trouve ses sources à trois endroits distincts de notre stratégie budgétaire. Premièrement, bien que nous n'ayons pas su retrouver cette année les recettes exceptionnelles de location d'espaces et autres partenariats privés réalisées en 2023, la constante progression de nos recettes de bar et de billetterie, directement liée à une fréquentation en hausse de nos événements, vient dépasser ce manque et faire encore progresser nos ressources propres.

Par ailleurs, le sérieux dont nous avons su faire preuve dans la gestion opérationnelle de l'association et la mise en œuvre de nos actions au service de l'intérêt général ces dernières années, nous ont permis d'obtenir une précieuse hausse de subvention de fonctionnement de la région Bretagne sur l'exercice 2024, malgré la situation financière particulièrement tendue de la collectivité publique (+ 5 000 €). Un important travail de mobilisation politique et syndical engageant nos député·es et sénateurices, effectué par l'entremise de nos réseaux de filière au niveau national, nous a également permis d'obtenir une importante augmentation des dotations financières de l'Etat-Drac Bretagne pour notre label « Scène de musiques actuelles » (+ 40 000 €), nous permettant ainsi -à soutien constant de l'ensemble de nos partenaires publics- d'envisager un avenir plus pérenne à nos actions en faveur des populations, des artistes et de la création sur notre territoire.

Enfin, nous avons réduit nos charges de personnel et stabilisé notre effectif salarié avec l'emploi d'une équipe opérationnelle de 9 personnes en CDI, pour 7,89 ETP¹.

En parallèle, pour permettre un rayonnement plus fort de Bonjour Minuit, affirmer son rôle structurant et répondre aux attentes de nos partenaires publics pour le développement de notre projet artistique et culturel d'intérêt général, nous avons également engagé de nouvelles dépenses.

En cohérence avec notre approche budgétaire raisonnée, nous avons ainsi dépensé davantage pour la diffusion (+19 871 € d'achat de concerts et d'embauches d'artistes et technicien·nes), la création et l'accompagnement (+ 17 262 € de charges de personnel, honoraires et autres prestations artistiques dédiées), ainsi que pour l'action culturelle (+2 482 €, toutes dépenses confondues).

¹Équivalent temps plein

BUDGET RÉALISÉ

CHARGES	2024	2023	PRODUITS	2024	2023
ACHATS	179 134 €	157 000 €	VENTES	166 045 €	143 929 €
	17%	16%		15%	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	61 100 €	48 518 €	SUBVENTIONS	867 552 €	769 272 €
	6%	5%		80%	79%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	174 207 €	148 463 €	AUTRES PRODUITS	5 870 €	8 036 €
	17%	15%		1%	1%
IMPÔTS & TAXES	45 247 €	31 662 €	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	47 954 €	55 942 €
	4%	3%		4%	6%
CHARGES DE PERSONNEL	496 091 €	560 317 €			
	48%	55%			
AUTRES CHARGES	26 032 €	11 518 €			
	3%	1%			
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	46 759 €	53 962 €			
	5%	5%			
TOTAL	1 028 569 €	1 011 440 €	TOTAL	1 087 421 €	977 179 €
Résultat				58 852 €	-34 261 €



Analyse budgétaire de l'activité

1) Détails des recettes & évolutions

En 2024 les recettes globales s'élèvent à 1 087 421 €, marquant une importante hausse de +110 242 € par rapport à 2023 (977 179 €).

Hors produits exceptionnels et reprises sur amortissements et provisions, nos produits d'exploitation sont en hausse considérable : +120 405 €, dont +45 000 € de subventions de fonctionnement, +51 905 € d'autres subventions (comprenant 45 000 € d'aide à la restructuration évoquée en introduction) et +22 116 € de ventes.

a) Subventions

	2024		2023	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	632 000 €	58%	587 000 €	60%
Etat DRAC SMAC	150 000 €	14%	110 000 €	11%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	62 000 €	6%	57 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	95 000 €	9%	95 000 €	10%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	5 000 €	0%	5 000 €	1%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	320 000 €	29%	320 000 €	33%
AIDES AUX PROJETS	205 758 €	19%	158 339 €	16%
État - DRAC - Aide exceptionnelle	4 843 €	0%	20 000 €	2%
État - DRAC - Autres	54 885 €	5%	47 326 €	5%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	7 500 €	1%	3 500 €	0%
Conseil Régional - Autres	28 290 €	3%	21 961 €	2%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	13 125 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération - Autres	2 800 €	0%	2 800 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	99 941 €	9%	49 628 €	5%
AIDES À L'EMPLOI	38 333 €	4%	38 714 €	4%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	38 333 €	4%	33 848 €	3%
TVA S/ Subventions	-8 539 €	-1%	-9 915 €	-1%

Une hausse de la part des subventions à relativiser :

La Région Bretagne et l'Etat-Drac Bretagne ont respectivement augmenté leur soutien au fonctionnement de Bonjour Minuit de +5 000 € et +40 000 € par rapport à 2023.

La hausse du montant global de nos subventions provient également d'aides obtenues en réponse à des appels à projets spécifiques ou en soutien exceptionnel lié à notre restructuration économique en cours.

Les aides ainsi obtenues couvrent les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre des actions concernées. Il convient donc de les dissocier des moyens plus pérennes dédiés au fonctionnement général de notre structure.

Ainsi, Bonjour Minuit compte notamment +45 000 € d'aide exceptionnelle du CNM en 2024, fléchée pour 35 000 € vers le renflouement de notre important déficit 2023 et la régénération de notre trésorerie pour 10 000 €.

Montant total des subventions et part des recettes globales :

- en 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- en 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes
- en 2021 = 709 267 € pour 89 % des recettes
- en 2022 = 757 038 € pour 78 % des recettes
- en 2023 = 769 272 € pour 79 % des recettes
- en 2024 = 867 552 € pour 80 % des recettes

Part du montant total des subventions sur nos recettes d'exploitation¹ :

- en 2019 = 83 % des recettes
- en 2020 = 94 % des recettes
- en 2021 = 91 % des recettes
- en 2022 = 87 % des recettes
- en 2023 = 82 % des recettes
- en 2024 = 82 % des recettes

=> La part des subventions sur les recettes reste importante, mais notablement stable malgré une hausse importante de leur valeur absolue en raison du développement de nos recettes propres en parallèle.

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes d'exploitation :

- en 2019 = 567 000 € pour 74 % des recettes
- en 2020 = 556 450 € pour 77 % des recettes
- en 2021 = 552 000 € pour 71 % des recettes
- en 2022 = 557 000 € pour 64 % des recettes
- en 2023 = 587 000 € pour 62 % des recettes
- en 2024 = 632 000 € pour 60 % des recettes

=> Bien qu'en valeur absolue les subventions de fonctionnement soient en très nette

¹ Recettes générées par notre activité au cours de la période, hors produits exceptionnels et reprises sur amortissements et provisions

hausse (+65 000 € par rapport à 2019 et +45 000 € par rapport à 2023), la part des subventions de fonctionnement sur les recettes d'exploitation n'a jamais été aussi faible depuis 2019 (-14%)

Montant des aides aux projets et des aides exceptionnelles et part des recettes d'exploitation :

- en 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- en 2020 = 99 395 € pour 14 % des recettes
- en 2021 = 122 493 € pour 16 % des recettes
- en 2022 = 166 822 € pour 18 % des recettes
- en 2023 = 158 339 € pour 17 % des recettes
- en 2024 = 205 758 € pour 20 % des recettes

=> Comme vu précédemment, nous comptons exceptionnellement +45 000 € d'aide à la restructuration du CNM en 2024.

Montant des aides à l'emploi et part des recettes d'exploitation³ :

- en 2019 = 19 658 € pour 3 % des recettes
- en 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes
- en 2021 = 40 700 € pour 5% des recettes
- en 2022 = 38 714 € pour 5% des recettes
- en 2023 = 33 848 € pour 5% des recettes
- en 2024 = 33 833 € pour 4% des recettes

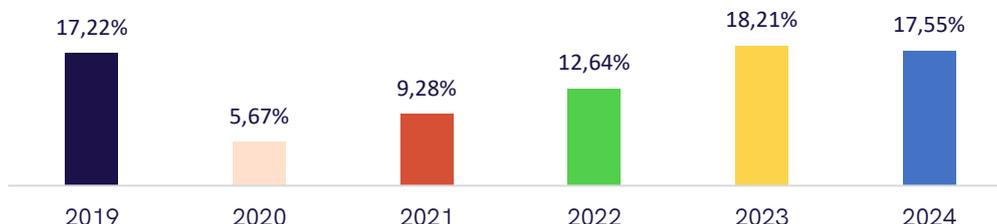
=> 14 214 € de financements annuels du Fonds de Coopération de Jeunesse et d'Education Populaire (FONJEP) sur les postes de Chargée d'action culturelle et de Directeur et 24 119 € de Transitions pro pour accompagner notre ex-Chargé d'action culturelle vers son nouveau projet professionnel (financement du maintien de son salaire sur la durée de sa formation).

Evolution des subventions de fonctionnement



b) Autres recettes

Taux de ressources propres (hors subventions) sur recettes d'exploitation



VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	69 269 €	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	37%
Bar	68 922 €	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	46%
Studios	5 799 €	6 223 €	5 526 €	3 002 €	1 766 €	5 646 €	-7%
Actions Culturelles & Partenariats Exo.	13 949 €	5 826 €	6 154 €	10 500 €	6 250 €	6 175 €	139%
Location salles	3 911 €	23 861 €	3 028 €	218 €	890 €	7 165 €	-84%
Adhésions	2 795 €	3 981 €	3 324 €	1 148 €	836 €	7 607 €	-30%
Autres	4 195 €	14 509 €	3 463 €	1 626 €	3 329 €	11 892 €	-71%

MARGE DU BAR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	68 922 €	47 116 €	32 842 €	27 619 €	9 918 €	36 774 €	46,28%
Achats consommés	30 923 €	21 448 €	21 080 €	13 757 €	5 031 €	19 142 €	44,18%
Marge sur négoce	37 999 €	25 668 €	11 761 €	13 862 €	4 887 €	17 632 €	48,04%
Taux de marge sur négoce	55,13%	54,48%	35,81%	50,19%	49,27%	47,95%	1,20%

RESULTAT DIFFUSION

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	68 250 €	50 448 €	41 161 €	19 776 €	17 494 €	55 109 €	35%
Marge Bar	37 999 €	25 668 €	11 761 €	13 862 €	4 887 €	17 632 €	48%
Achats Concerts	89 422 €	82 601 €	77 810 €	54 520 €	51 070 €	94 896 €	8%
Engagements Art. & Tech. CE.	55 219 €	42 169 €	35 136 €	26 387 €	28 108 €	38 816 €	31%
Sécurité Concerts	16 292 €	16 650 €	14 338 €	10 363 €	6 079 €	16 361 €	-2%
Location Matériel Concerts	4 432 €	6 396 €	4 926 €	5 244 €	1 280 €	2 883 €	-31%
Accueil Artistes	42 743 €	41 793 €	43 171 €	27 074 €	16 476 €	28 053 €	2%
Résultat Diffusion	- 101 859 €	- 113 493 €	- 122 458 €	- 89 949 €	- 80 632 €	- 108 269 €	10%

Principales variations des ventes et prestations :

Les recettes de billetterie progressent de manière importante cette année et renforcent la tendance à la hausse de 2023 (+18 821 €). En regard, nos recettes de bar accompagnent cette tendance de manière relativement proportionnelle (+28 806 €). Il est important de noter que la billetterie et le bar viennent désormais abonder nos ressources propres à hauteur équivalente. Le taux de marge sur négoce reste stable et nous laisse envisager la possibilité d'une optimisation des bénéfices sur cette activité.

Les recettes de partenariats liées à l'action culturelle sont également en importante augmentation (+8 123 €), avec, notamment, une hausse du recours de nos partenaires à la part collective du Pass Culture (7 800 € en 2024 contre 4 246 € en 2023).

Les variations à la baisse les plus importantes concernent les recettes de location de salle (-19 951 €) et autres produits des activités annexes (-10 314 €) : nous n'avons en effet pas su reproduire le résultat exceptionnel de 2023 sur ces postes, en raison d'un nombre moins important d'opportunités et du peu de temps laissé disponible par l'absence pour raison de santé de notre directeur. Notre résultat 2024 sur ces deux lignes reste cependant supérieur à celui de 2022.

c) Contributions volontaires

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évolution N-1
Bénévolat	64 428 €	47 848 €	45 979 €	37 869 €	37 042 €	37 101 €	3,9%
Prestations en nature	134 051 €	134 051 €	133 472 €	132 713 €	161 815 €	161 646 €	0,4%
Dons en nature	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

Le montant valorisé du bénévolat annuel pour Bonjour Minuit est supérieur à 2023. Cet investissement est précieux pour la mise en œuvre des concerts et la gouvernance de l'association assurée par les membres du conseil d'administration et du bureau. Auparavant basé sur des estimations, ce calcul, plus précis cette année, a été effectué sur la base des données d'affectations de nos bénévoles saisies dans notre logiciel d'exploitation Heeds.

Le montant valorisé des prestations en nature annuelles offertes par la Ville de Saint-Brieuc (mise-à-disposition et entretien du bâtiment essentiellement) est le même que l'année dernière.

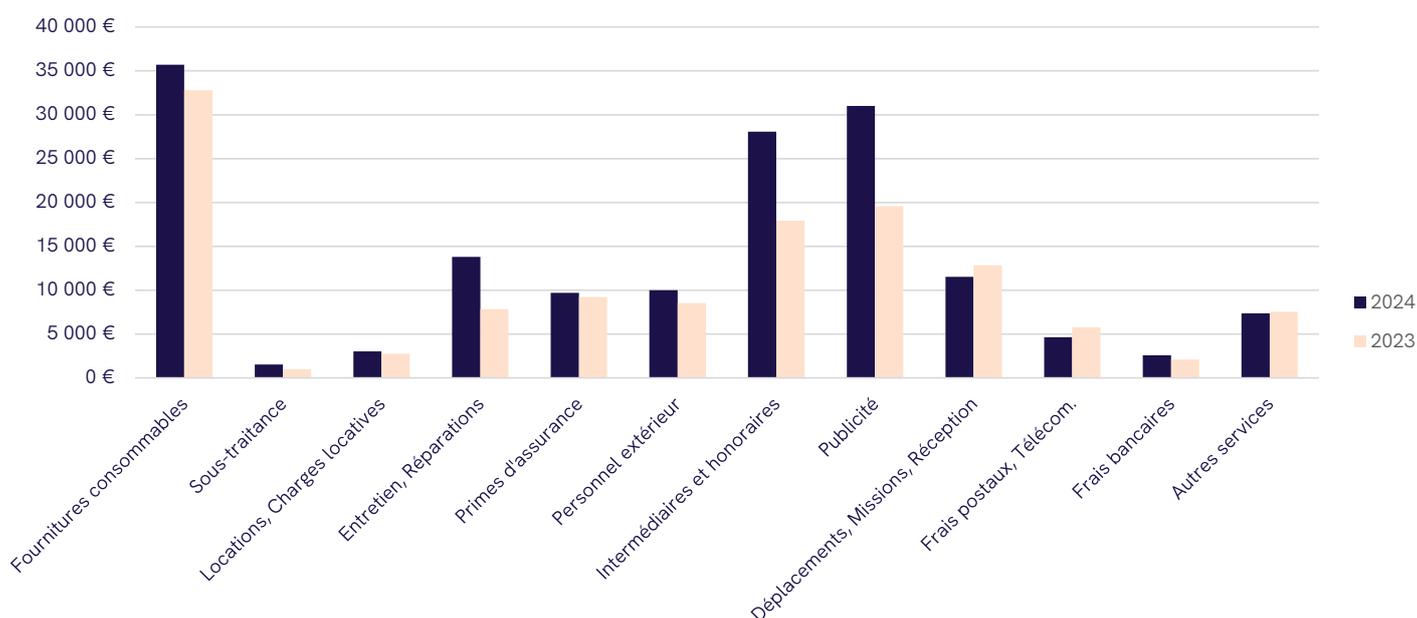
Ces chiffres à l'équilibre en dépenses et recettes n'ont pas d'impact sur le résultat de l'association.

2) Détails des dépenses & évolutions

Nos dépenses globales sont en hausse par rapport à 2023 mais restent tout de même relativement stables au regard de la hausse importante de nos recettes : 1 028 569 € cette année contre 1 011 440 € l'année précédente (+17 129 €).

a) Charges courantes, sous-traitance & personnel extérieur

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Évol. N-1	
Fournitures consommables	35 688 €	32 813 €	23 110 €	46 450 €	41 183 €	27 161 €	8,8%	2 875 €
Sous-traitance	1 541 €	996 €	811 €	5 261 €	521 €	2 695 €	54,7%	545 €
Locations, Charges locatives	3 029 €	2 747 €	5 694 €	3 650 €	2 518 €	3 049 €	10,3%	282 €
Entretien, Réparations	13 815 €	7 834 €	11 148 €	9 749 €	11 122 €	7 756 €	76,3%	5 981 €
Primes d'assurance	9 696 €	9 226 €	8 511 €	8 831 €	8 757 €	8 297 €	5,1%	471 €
Personnel extérieur	10 010 €	8 536 €	19 613 €	15 912 €	8 982 €	1 283 €	17,3%	1 474 €
Intermédiaires et honoraires	28 076 €	17 935 €	7 480 €	10 083 €	14 500 €	15 675 €	56,5%	10 141 €
Publicité	31 010 €	19 573 €	32 925 €	44 147 €	27 427 €	26 333 €	58,4%	11 436 €
Déplacements, Missions, Réception	11 532 €	12 837 €	15 401 €	11 656 €	9 139 €	13 562 €	-10,2%	-1 305 €
Frais postaux, Télécom.	4 638 €	5 773 €	6 370 €	6 096 €	7 525 €	8 178 €	-19,7%	-1 134 €
Frais bancaires	2 577 €	2 108 €	1 893 €	2 755 €	1 776 €	1 414 €	22,2%	469 €
Autres services	7 369 €	7 548 €	5 750 €	4 372 €	3 058 €	4 153 €	-2,4%	-179 €
TOTAL	158 981 €	127 927 €	138 705 €	168 960 €	136 508 €	119 554 €		



Une variation à la hausse des charges courantes de fonctionnement

L'ensemble de nos charges liées aux achats et services extérieurs inhérents au bon fonctionnement de la structure sont en hausse de 31 055 €. Ces choix de dépenses supplémentaires sont directement liés à la réorganisation du travail au sein de Bonjour Minuit et à la volonté de ses dirigeant·es de profiter d'une situation annuelle favorable pour améliorer les conditions de travail des salarié·es en achetant quelques fournitures non-amorties, utiles au développement de notre productivité cette année et en 2025.

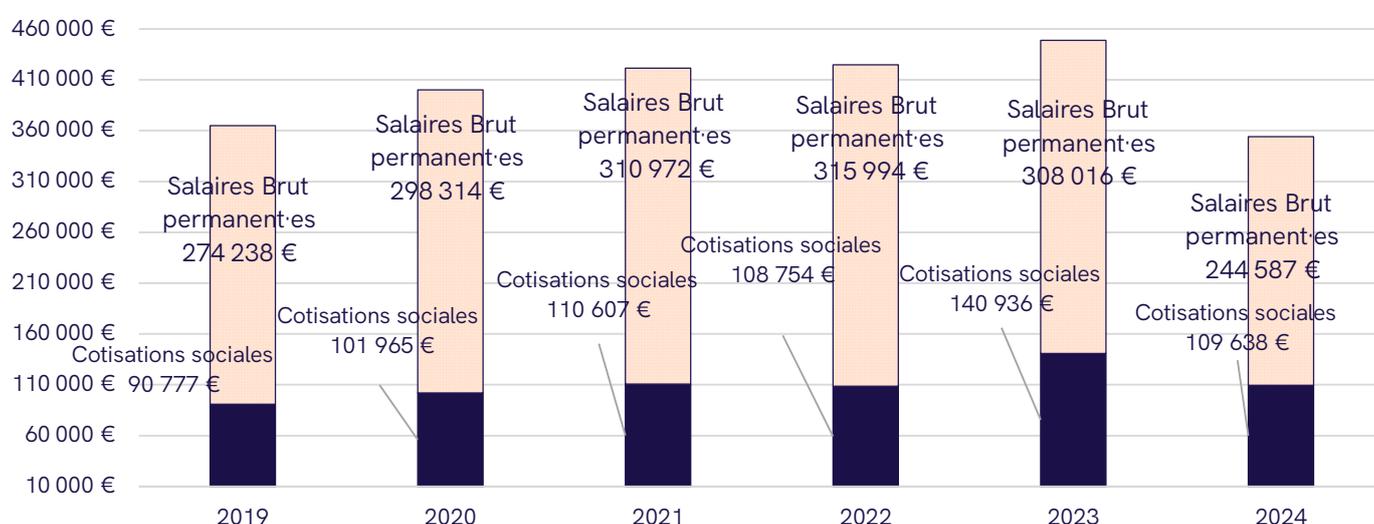
Les postes en hausse significative :

- entretien et réparations : + 5 981 € dont 4 288 € de petit matériel et solutions techniques pour le bar
- intermédiaire et honoraires : +10 141 € dont 9 500 € pour la réalisation d'outils de gestion connectés au logiciel de comptabilité

- publicité : +11 436 € cette année, à relativiser par des dépenses 2023 exceptionnellement faibles. Certaines dépenses avaient en effet été prises en compte sur l'exercice précédent, nous devrions observer une différence comparable en 2025. La moyenne sur 3 ans (2022-2024) est de 27 836 €, stable au regard des dépenses des années précédentes.

b) Charges de personnel

		% Charges
2024	496 091 €	48,23%
2023	560 317 €	55,40%
	-64 226 €	-11,5%



En 2024, on compte -64 226 € de charges de personnel par rapport à l'année précédente.

La masse salariale brut des permanentes baisse significativement en 2024, bien que 17 824 € d'indemnités de rupture conventionnelle aient été versées en août 2024 à un salarié permanent présentant une importante ancienneté en fin de contrat. :

- 2021 => 310 972 €
- 2022 => 315 994 €
- 2023 => 308 016 €
- 2024 => 244 587 €, soit -63 429 €

Le montant de leurs cotisations sociales accompagne logiquement cette tendance à la baisse :

- 2021 => 110 607 €
- 2022 => 108 754 €
- 2023 => 140 936 €
- 2024 => 109 638 €, soit - 31 298 €

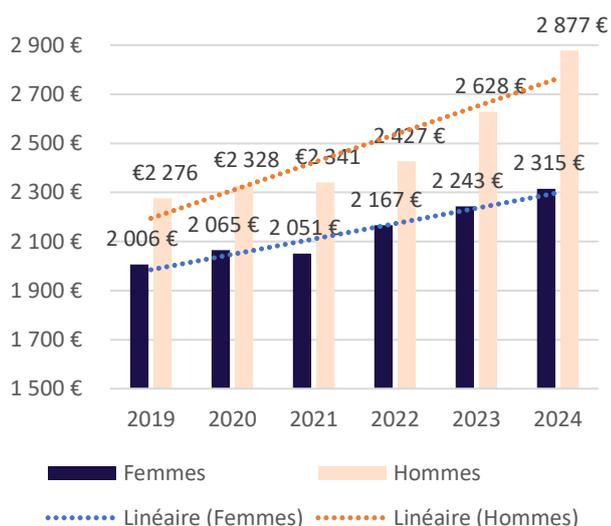
Le coût employeur total des artistes et technicien·nes intermittent·es est quant à lui en très nette hausse de 153%, en raison principalement du fléchage de nos moyens supplémentaires vers les dépenses artistiques :

- 2021 => 74 276 €
- 2022 => 69 504 €
- 2023 => 71 722 €
- 2024 => 109 446 €, soit +37 724 €

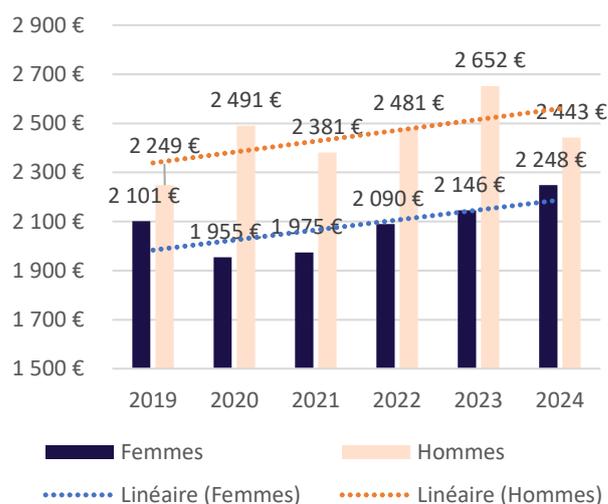
REPARTITION F/H DES SALAIRES DES PERMANENT.ES (CDI)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Salaires Moyens Bruts Temps Plein Annuel	30 029 €	29 433 €	27 822 €	26 641 €	26 624 €	26 133 €
Femmes	27 780 €	26 914 €	26 004 €	24 609 €	24 785 €	24 070 €
Hommes	34 528 €	31 533 €	29 120 €	28 093 €	27 938 €	27 311 €
Salaires Médians Bruts Temps Plein Annuel	27 835 €	30 179 €	27 758 €	26 404 €	26 340 €	26 857 €
Femmes	26 979 €	25 753 €	25 076 €	23 696 €	23 456 €	25 216 €
Hommes	35 714 €	31 828 €	29 768 €	28 577 €	29 886 €	26 988 €
Nombre de Femmes > Salaire Médian	3	2	2	2	2	2
Nombre d'Hommes > Salaire Médian	2	4	4	4	4	4

Salaires Moyens Bruts Mensuels à Temps Plein



Salaires Médians Bruts Mensuels à Temps Plein



La répartition femmes/hommes des salaires des permanent·es de Bonjour Minuit est inégalitaire et l'écart se creuse inexorablement, en raison de l'occupation des deux postes hiérarchiquement les plus élevés par des hommes (directeur et administrateur).

En 2024, l'équipe était composée de cinq salariées cadres : trois femmes (directrice de la programmation, responsable de la communication, régisseuse générale) pour deux hommes, (cf. ci-dessus) et quatre non-cadres : trois femmes (chargée du secteur des relations avec les publics, attachée de billetterie et de production, barmaid) pour un homme (régisseur des studios).

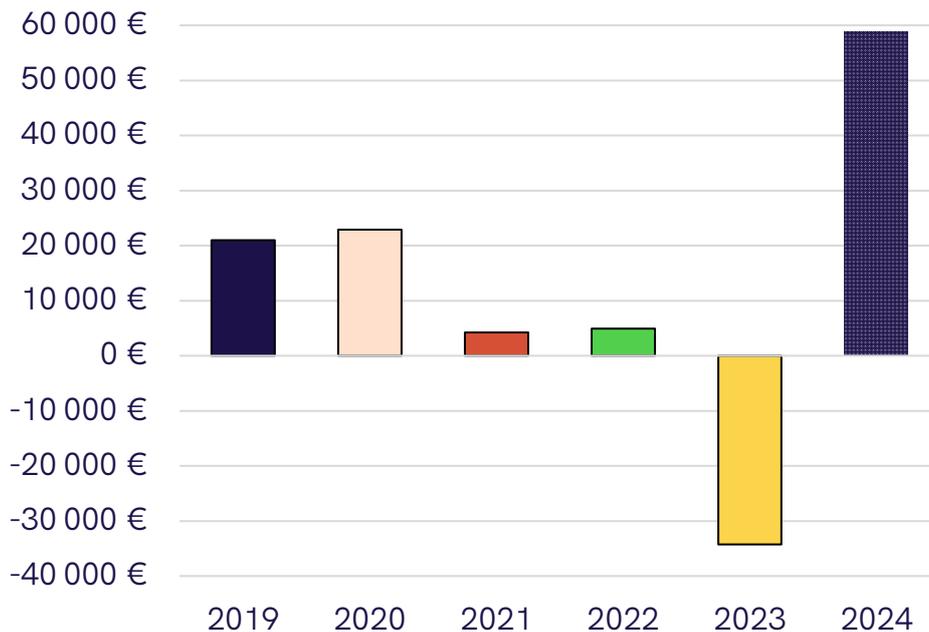
En 2024, les salariées permanentes de Bonjour Minuit gagnent en moyenne mensuellement 562 € brut de moins que les hommes.

Le salaire brut mensuel médian est de 2 248 €. Trois femmes contre deux hommes se situent au-dessus, inversant ainsi la tendance observée jusqu'ici vers un rééquilibrage (ces cinq dernières années, deux femmes se situaient au-dessus contre quatre hommes).



Analyse du résultat

1) Résultat de l'exercice



Comme évoqué en introduction, le maintien de nos ressources propres à un niveau comparable à 2023 et l'augmentation de nos subventions de fonctionnement (Région Bretagne et l'Etat - Drac Bretagne, pour +45 000 €) nous permettent donc d'accomplir notre objectif bénéficiaire cette année : 58 852 € d'excédent, dont 45 000 € d'aide à la restructuration du CNM, soit 13 852 € de bénéfices liés à notre exploitation.

L'allègement de nos charges de personnel s'est concrétisé cette année et se stabilisera en 2025. Nos moyens pour le développement de notre projet artistique et culturel sont renforcés. Notre nouveau modèle économique, s'appuyant sur des ambitions fortes pour le développement de nos ressources propres et la réduction de nos dépenses structurelles, est conforté. Toutefois, une baisse importante de nos recettes de location de salle nous alerte sur l'impérieuse nécessité d'avancer sur le développement de nos recettes de partenariats privés et de mécénat. Des réponses fiscales sont attendues ces prochaines semaines et le recours prochain à un·e stagiaire en administration devrait permettre une avancée du chantier en 2025.

INDICATEURS CPO 2023-2026

Rationaliser la gestion et diversifier les sources de financement

Socle de missions	Objectifs	Indicateurs de suivi	2024	
			Objectif chiffré	Réalisé
Gestion	Maîtrise des coûts	Part du budget consacrée à la masse salariale en %	49,00%	48,23%
		Taux évolution de la masse salariale en volume et en %	425 664€, 49%	496 091€, 48%
		Nombre d'ETPT permanents	8	7,89
		Part du budget consacrée aux charges de fonctionnement en %	70 %	61 %
	Diversifier les sources de financement	% des ressources propres sur le total des produits	22,00 %	20,22 %
		Part en % de la billetterie dans le total des produits	9 %	6 %

2) Bilan

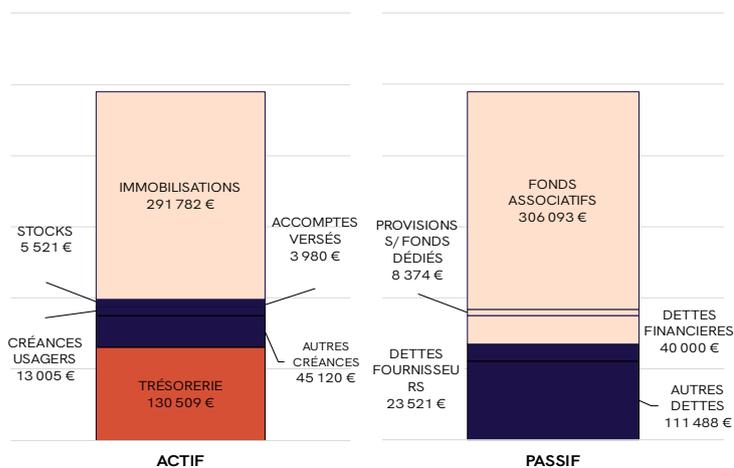
BILAN 2023			
ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	291 782 €	FONDS ASSOCIATIFS	306 093 €
STOCKS	5 521 €	PROVISIONS S/ FONDS DÉDIÉS	8 374 €
ACCOMPTES VERSÉS	3 980 €	DETTES FINANCIÈRES	40 000 €
CRÉANCES USAGERS	13 005 €	TRESORERIE NEGATIVE	441 €
AUTRES CRÉANCES	45 120 €	DETTES FOURNISSEURS	23 521 €
TRESORERIE	130 509 €	AUTRES DETTES	111 488 €
TOTAL	489 917 €	TOTAL	489 917 €

FONDS DE ROULEMENT		62 685 €
BESOIN OU EXCEDENT EN FONDS DE ROULEMENT		67 383 €
TRESORERIE		130 068 €

BILAN 2024			
ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS	267 737 €	FONDS ASSOCIATIFS	331 795 €
STOCKS	5 727 €	PROVISIONS S/ FONDS DÉDIÉS	94 410 €
ACCOMPTES VERSÉS		DETTES FINANCIÈRES	51 509 €
CRÉANCES USAGERS	6 648 €	TRESORERIE NEGATIVE	
AUTRES CRÉANCES	85 194 €	DETTES FOURNISSEURS	32 636 €
TRESORERIE	191 163 €	AUTRES DETTES	46 119 €
TOTAL	556 469 €	TOTAL	556 469 €

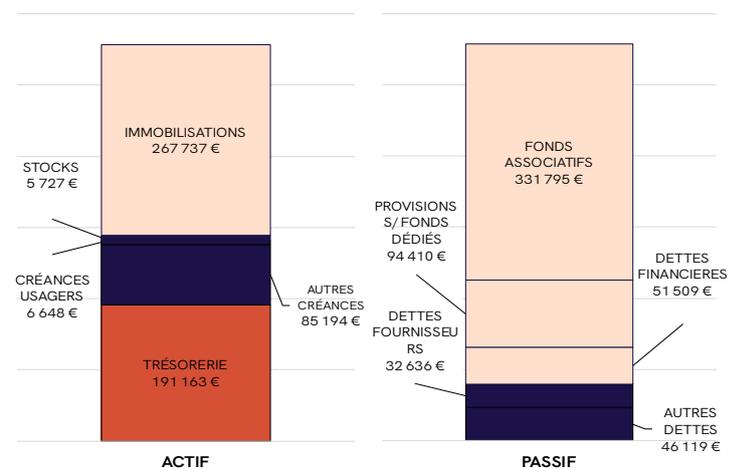
FONDS DE ROULEMENT		209 977 €
BESOIN OU EXCEDENT EN FONDS DE ROULEMENT		18 814 €
TRESORERIE		191 163 €

BILAN 2023



Fonds de roulement	62 685 €
Besoin/Excédent en Fds. de rouleme	67 383 €
Trésorerie	130 068 €

BILAN 2024



Fonds de roulement	209 977 €
Besoin/Excédent en Fds. de rouleme	18 814 €
Trésorerie	191 163 €

Les 80 000 € de prêts que nous avons pu réunir en 2023¹ et les 50 000 € d'aide du CNM obtenus cette année², nous permettent de maintenir un solde bancaire positif, nous offrant le temps pour engranger les bénéfices nécessaires à la régénération de notre trésorerie, à partir de cette année et jusqu'en 2026. Les effets positifs sur notre situation patrimoniale sont facilement observables dans notre bilan cette année : de façon équivalente, notre trésorerie est en hausse à l'actif et nos fonds associatifs en hausse au passif.

Les diverses subventions obtenues mais non consommées sont reportées dans les provisions sur fonds dédiés pour 86 568 € cette année (auparavant comptées parmi les autres dettes).

Nos provisions pour indemnités de fin de carrière diminuent encore très légèrement cette année.

3) Perspectives & budget prévisionnel 2025

Comme chaque année, le budget prévisionnel 2025 présenté ici correspond à celui transmis à nos partenaires publics à l'occasion de nos demandes annuelles de subventions de fonctionnement. Il est établi en cohérence avec le budget quadriennal annexé à notre convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), en cours jusqu'en 2026 et cosigné avec l'Etat-Drac Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et la Ville de Saint-Brieuc.

Depuis l'élaboration de ce prévisionnel, la Ville de Saint-Brieuc nous a indiqué présenter au vote lors du conseil municipal du 31 mars un montant de subvention en baisse de 4 000 €.

Cette baisse ne devrait pas immédiatement remettre en question notre modèle économique, de nouveau équilibré après une restructuration difficile (3 licenciements opérés en 2023 sur un effectif comptant alors 11 salarié-es). Nos partenaires, solidairement, devraient globalement maintenir cette année leur soutien à Bonjour Minuit au même niveau qu'en 2024.

Mais attention cependant : les importantes difficultés budgétaires rencontrées par les collectivités territoriales laissent craindre des baisses tout aussi importantes et non-compensées en 2026, notamment du côté du Département des Côtes d'Armor.

Dans ce contexte, notre situation de forte dépendance aux financements publics nous oblige plus que jamais à redoubler d'efforts pour augmenter de façon conséquente nos ressources propres. L'axe de développement le plus évident -outre l'optimisation des recettes de bar et de billetterie qui devrait trouver une limite ces deux prochaines années- reste inévitablement l'obtention de recettes de mécénat estimées à 15 000 € par an à horizon 2027.

Malgré un très enthousiasmant résultat 2024, nous débutons donc le prochain exercice budgétaire avec toute la prudence et la réserve qui doivent s'imposer à nous.

¹ 40 000 € du Crédit Mutuel de Bretagne et 40 000 € de France Active

² 45 000 € comptés cette année pour combler notre déficit 2024 et abonder notre trésorerie, puis 5 000 € à compter en 2025 pour financement de notre accompagnement Qualité de vie et Conditions de Travail (QVCT)

Budget prévisionnel 2025

CHARGES	2025		2024		PRODUITS	2025		2024	
ACHATS	168 206 €	19%	179 134 €	17%	VENTES	167 018 €	18%	166 045 €	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	57 333 €	6%	61 100 €	6%	SUBVENTIONS	700 514 €	77%	867 552 €	80%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	155 669 €	17%	174 207 €	17%	AUTRES PRODUITS	9 200 €	1%	5 870 €	1%
IMPÔTS & TAXES	32 015 €	4%	45 247 €	4%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	31 185 €	3%	47 954 €	4%
CHARGES DE PERSONNEL	452 147 €	50%	496 091 €	48%					
AUTRES CHARGES	570 €	0%	26 032 €	3%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	41 977 €	5%	46 759 €	5%					
TOTAL	907 917 €		1 028 569 €		TOTAL	907 917 €		1 087 421 €	
Écart								0 €	

dont

ACHATS

	2025		2024	
ACHATS DE CONCERTS	114 348 €	13%	96 572 €	9%
SERVICES EXTÉRIEURS				
SECURITE EVENEMENTS	15 024 €	2%	17 561 €	2%
LOCATIONS TECHNIQUES EVENEMENTS	4 791 €	1%	6 970 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL				
	2025		2024	
SALAIRES BRUTS	329 481 €	36%	365 980 €	36%
COTISATIONS SOCIALES	122 666 €	14%	130 111 €	13%

VENTES

	2025		2024	
BILLETTERIE	82 014 €	9%	69 269 €	6%
RECETTES DE BAR	45 887 €	5%	68 922 €	6%
SUBVENTIONS				
	2025		2024	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	632 000 €	70%	632 000 €	58%
État - DRAC - SMAC + Action Educ	150 000 €	14%	150 000 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	62 000 €	7%	62 000 €	6%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	95 000 €	10%	95 000 €	9%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	5 000 €	1%	5 000 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	320 000 €	35%	320 000 €	29%
AIDES AUX PROJETS	82 300 €	9%	205 758 €	19%
État - DRAC - Aide exceptionnelle	0 €	0%	4 843 €	0%
État - DRAC - Autres	12 000 €	1%	54 885 €	5%
État - Autres (hors aides à l'emploi)	2 500 €	0%	7 500 €	1%
Conseil Régional - Autres	24 000 €	3%	28 290 €	3%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération - Autres	0 €	0%	2 800 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	36 300 €	4%	99 941 €	9%
AIDES À L'EMPLOI	14 214 €	2%	38 333 €	4%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	14 214 €	2%	38 333 €	4%
TVA S/ Subventions	-3 000 €	0%	-8 539 €	-1%
AUTRES PRODUITS				
	2025		2024	
ADHESIONS	4 200 €	0%	2 795 €	0%